



Demande d'utilisation du hall sportif

Manifestation :

Cochez ce qui convient :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Salle polyvalente | <input type="checkbox"/> Buvette |
| <input type="checkbox"/> Salle de tennis de table | <input type="checkbox"/> Matériel sportif |
| <input type="checkbox"/> Petite salle de sports | <input type="checkbox"/> Panneau d'affichage |
| <input type="checkbox"/> Vestiaire Salle polyvalente | <input type="checkbox"/> Micro sans fil |
| <input type="checkbox"/> Vestiaire football | <input type="checkbox"/> Micro avec fil |

Date de la manifestation:

Heure :

Association :

Nom du Responsable :

Adresse :

L-

GSM :

Email :

Remarques :

Larochette, le

signature

Dispositions principales concernant l'utilisation du hall sportif FILANO :

Le hall des sports est principalement destiné à l'organisation d'activités sportives.

La réservation du complexe sportif se fait auprès du concierge, au moins 15 jours à l'avance. Le formulaire est à adresser au centre sportif FILANO par lettre postale, par courrier électronique ou par fax.

En cas d'annulation d'une manifestation, le concierge doit être informé 8 jours à l'avance dans la mesure du possible.

Sauf compétitions sportives officielles, toute activité est interdite dans le hall des sports après 23 heures.

Avant de quitter les lieux, les usagers doivent fermer les fenêtres, les robinets d'eau et éteindre les lumières, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Les portes sont à fermer à clef.

Il est interdit :

- de fumer dans le hall des sports ;
- de marcher sur le revêtement spécial du hall autrement qu'en chaussures appropriée ;
- de boire et de manger ailleurs que dans la buvette.

Tarif d'utilisation du centre sportif au plateau 'Birkelt' à Larochette :

2.500,00 Euros par jour (caution 2.500,00 Euros)

Les installations sportives seront mises gratuitement à la disposition des sociétés sportives et culturelles locales des communes de Fischbach, Larochette et de Nommern dont les statuts ont été approuvés par les conseils communaux respectifs.

Le soussigné déclare :

1. avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus et de s'y conformer ;
2. avoir pris connaissance du règlement d'utilisation du centre sportif FILANO (disponible sur www.filano.lu);
3. avoir reçu la clé de la salle demandée.

Larochette, le

signature



Syndicat intercommunal FILANO

Plateau Birkelt L-7633 Larochette

www.filano.lu

concierge@filano.lu

TEL 26 87 10

FAX 26 87 10 05